

Brocante à Contrisson

le 1^{er} Mai 2025

34^{ème} BROCANTE - VIDE GRENIERS

- La 34^{ème} brocante de Contrisson se déroulera le 1^{er} Mai dans les rues de la commune de 06H00 à 19H00.

- Pour le bon déroulement de cette manifestation, vous êtes priés de retourner ce bulletin d'inscription signé pour le **05 Avril 2025** à la Mairie de Contrisson, au 68 rue Simon, **pendant les heures d'ouverture**.

- **Lundi mardi jeudi vendredi 8h-11h30 / 13h30-16h30 mercredi 8h-11h30 (et 12h-15h30 les semaines impaires) samedi 8h-11h45 seulement les semaines paires.**

→ **En dehors de ces horaires vous pouvez glisser votre enveloppe dans la B.A.L de la Mairie, qui se trouve sous le porche.**

Merci de préciser le nombre de mètres d'emplacement désirés en vous référant à la grille tarifaire, si vous avez une rue de préférence, précisez-le et nous ferons au mieux mais nous ne pourrons pas satisfaire toutes les demandes ! Si vous souhaitez être accolé avec d'autres personnes, **groupez vos inscriptions.**

- Joindre le règlement de votre emplacement (chèque ou espèces) en vous référant à la grille tarifaire au verso.

- **Pas de remboursement possible pour tout désistement après le 26 avril 2025, date à laquelle nous marquons les places définitivement !**

- **Si vous êtes absent le jour de la brocante sans nous avoir averti, vous serez automatiquement relégué sur la liste d'attente l'an prochain, voire refusé,**

- **Pour une raison de sécurité, la circulation sera interdite à tous les véhicules à moteur après 7h30 sur la brocante !**

REGLES A RESPECTER :

- Votre emplacement devra être **LAISSÉ PROPRE, VOUS DEVEZ EMPORTER** tous vos déchets et vos invendus. Si votre emplacement n'est pas propre lors de notre vérification en soirée, nous pourrions refuser votre inscription l'année prochaine !

- Respecter vos emplacements, laissez le passage aux services de sécurité.

- En cas de litige, adressez-vous à un responsable de la manifestation

- Restitution des réservations en cas d'annulation de la manifestation par les organisateurs.

- **L'accueil des exposants se fera EXCLUSIVEMENT par la rue Simon à partir de 05H30, (Contrôle et distribution des emplacements à l'entrée de la Rue Simon).**

- **Les exposants s'engagent à ne mettre en vente ou à l'échange aucun objet volé, recélé ou acquis de personnes autres que les fabricants qui en font leur commerce.**

Pour plus de renseignements veuillez contacter la Mairie au 03.29.75.60.75 aux heures d'ouverture, merci de ne pas laisser de message sur le répondeur, nous ne pourrons pas vous rappeler !

Pas de véhicule possible sur emplacement de 3 m !!

TARIFS

<u>nb de mètres</u>	<u>3M</u>	<u>6M</u>	<u>9M</u>	<u>12M</u>	<u>15M</u>	<u>18M</u>	<u>21M</u>	<u>24M</u>
<u>PARTICULIERS</u>	/	<u>8 €</u>	<u>14 €</u>	<u>22 €</u>	<u>30 €</u>	<u>40€</u>	<u>50€</u>	<u>60€</u>
<u>PROFESSIONNELS</u>	/	<u>30€</u>	<u>39€</u>	<u>48€</u>	<u>57€</u>	<u>66€</u>	<u>75€</u>	<u>84€</u>

RESERVATIONS

PARTICULIERS :

Veuillez nous fournir impérativement une photocopie de votre carte d'identité recto verso, votre demande ne sera prise en compte que lorsque toutes les pièces demandées seront fournies. (Bulletin d'inscription rempli et signé, photocopie carte d'identité, règlement d'emplacement.)

Monsieur, Madame.....

Adresse

Pièce d'identité N°

N° Tél. :,

Réserve un emplacement de mètres,

Règlement par chèque d'un montant de€ (à l'ordre de Pétanc'détente) – ou en espèces

Emplacement souhaité :

Merci de préciser le nom de la rue souhaitée, si vous avez une préférence.

Merci de préciser également si vous souhaitez votre véhicule sur votre emplacement, cela ne sera pas possible sur tous les emplacements !

Nous ferons au mieux, dans la mesure du possible mais sachez que votre souhait pourrait ne pas être respecté en fonction de la date de votre inscription.

Nous faisons au mieux pour organiser cette journée et vous demandons de rester indulgent avec les organisateurs !

PROFESSIONNELS :

Veuillez nous fournir une photocopie de votre carte professionnelle recto verso, votre demande ne sera prise en compte que lorsque toutes les pièces demandées seront fournies. (Bulletin d'inscription rempli et signé, photocopie de votre carte pro, chèque d'emplacement.)

LA VENTE DE BOISSONS ET LA RESTAURATION SONT RÉSERVÉES AUX ORGANISATEURS.

Les produits proposés à la vente devront être étiquetés au prix indicatif de la mise en vente.

Monsieur, Madame.....

Adresse

N° R.C

Nature des ventes

N° Tél :

Réserve un emplacement de mètres et joint un chèque (à l'ordre de Pétanc'Détente) d'un montant de.....

Emplacement souhaité :

(Nous ferons au mieux, dans la mesure du possible mais sachez que votre souhait pourrait ne pas être respecté en fonction de la date de votre inscription)

Règlement de la brocante de Contrisson du 1^{er} Mai 2025.

Lu et Approuvé

Signature obligatoire